

## **Extrait du Registre des Délibérations**

### **DU CONSEIL MUNICIPAL**

#### **Séance du mercredi 24 mars 2021 à 18 heures**

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 17 mars 2021, s'est réuni salle Laïta, Espace Benoîte Groult, Avenue du Coat-Kaër, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Danièle Brochu, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Gérard Jambou, Pascale Douineau, Pierrick Le Guirrinec, Nadine Constantino, Eric Alagon, Stéphanie Mingant, Isabelle Baltus, Yves Schryve, Morgane Côme, David Le Doussal, Christophe Couic, Frédérique Dieter-Pustoc'h, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Ronan Gouerec, Isabelle Le Douaron, Sylvana Macis, Pierre Guillon, Eric Saintilan, Sonia Ollivier, Michel Tobie, Anne Daniel, Sylvain Victorin-Savin, Alain Kerhervé.

Pouvoirs :

Manuel Pottier a donné pouvoir à Danièle Kha  
Christophe Couic a donné pouvoir à Isabelle Baltus à partir de 21 heures  
Emilie Cerisay a donné pouvoir à Marie-Madeleine Bergot  
Arnaud Le Pennec a donné pouvoir à Danièle Brochu

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Pierre Guillon

**19. SIGNATURE DE LA CHARTE D'ADHESION A LA PLATEFORME DES COLLECTIVITES SOLIDAIRES AVEC S.O.S. MEDITERRANEE ET ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

Exposé :

Depuis 2014, plus de 20 000 personnes ont péri en mer Méditerranée, d'après les données de l'Organisation Internationale des migrations. La Méditerranée centrale est la route migratoire la plus mortelle au monde.

L'association SOS MEDITERRANEE fondée en 2015 a contribué à secourir près de 32 000 personnes en affrétant le navire AQUARIUS dès février 2016, puis l'OCEAN VIKING depuis l'été 2019.

La mission de cette association s'inscrit dans le cadre légal de l'obligation d'assistance à toute personne en détresse en mer et se fonde sur les traditionnelles valeurs de solidarité des gens de mer.

Face aux naufrages répétés d'embarcations de femmes, d'enfants et d'hommes qui tentent de traverser la mer Méditerranée, au péril de leur vie, pour rejoindre l'Europe, l'association civile européenne de sauvetage en mer SOS MEDITERRANEE appelle les collectivités à signer leur charte d'adhésion pour secourir les personnes en détresse, protéger les rescapés et témoigner du drame humain.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal de signer la charte d'adhésion (Document en annexe) et d'attribuer une aide exceptionnelle de 500€ qui sera versée à l'Association SOS MEDITERRANEE.

Avis favorable de la commission vie associative, jumelages et coopérations, citoyenneté et égalité femmes-hommes du 27 janvier 2021

Avis favorable de la commission des finances, de l'évaluation des politiques publiques, de l'administration générale et de la tranquillité publique du 17 mars 2021

P.J. : charte

Décision : **Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité**



**Le Maire,  
Michaël QUERNEZ**

A handwritten signature in black ink, appearing to read "M. Quernez", is written over a thin horizontal line.

Envoyé en préfecture le 29/03/2021

Reçu en préfecture le 29/03/2021

Affiché le

ID : 029-212902332-20210324-2403019-DE

